



Municipalité de

Saint-Raphaël

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

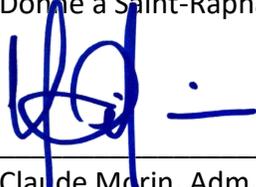
AVIS PUBLIC, est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël est convoquée, par le maire, M. Richard Thibault et le directeur général et greffier-trésorier, Claude Morin, pour être tenue au Centre communautaire de Saint-Raphaël, situé au 104, rue du Foyer, le **6 février 2024 à 19h30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 9 janvier 2024
- 4 - MOT DU MAIRE
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - GESTION DES SERVICES
- 7 - FINANCES
 - 7.1 - ADOPTION des dépenses du mois de janvier 2024
 - 7.2 - Dons et commandites
 - 7.3 - Financement et subventions
 - 7.4 - ADOPTION - Règlement sur le fonds de roulement de la municipalité 2024-003
- 8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 8.1 - DÉPÔT des permis et certificats de janvier 2024
 - 8.2 - ADOPTION du Règlement de zonage 2024-004 amendant le règlement 2022-228
 - 8.3 - RÉOLUTION d'autorisation de lotissement - Quartier Saint-Raphaël
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 9.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de janvier 2024 de la sécurité publique et des incendies
- 10 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

- 10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de janvier 2024 des travaux publics
- 11 - LOISIRS-TOURISME
 - 11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de décembre 2023 du service des loisirs
- 12 - LÉGISLATION
 - 12.1 - DÉPÔT - Deuxième projet de Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier
- 13 - VARIA
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Saint-Raphaël, ce **2 février 2024**



Claude Morin, Adm.A.
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Saint-Raphaël, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce **2 février 2024**.



Claude Morin, Adm.A.
Directeur général et greffier-trésorier

